Circuit du Bout-là-haut

(6 Km 900 - 2 h 20)

Départ : parking, 1 Rue de Cousolre BERELLES

1. Départ sur le parking dans la rue face à l'église.
Face à l'église, partez à gauche puis à droite le long de la RD 80 en direction de Solrinnes.

2. Quittez la route départementale pour la petite route sur la droite, qui devient rapidement un sentier. Il chemine à travers champs puis dans un bois. A son extrémité empruntez à droite une partie commune au GR de Pays de l'Avesnois - balisé jaune sur rouge.

3. Au carrefour appelé « les Cinq Chemins », quittez le GR de Pays et prenez le chemin tout droit légèrement à droite. Bien suivre le balisage. Vous débouchez sur la RD 963 face à un château d'eau.

4. Traversez avec prudence. Poursuivez sur environ 500 m et empruntez le chemin à droite qui longe le bois de Boutigny. De nouveau après 500 m, pénétrez à gauche dans le bois de Boutigny. En chemin, sur votre droite, une « cache », ou ruelle bocagère, vous invite au repos (aire de piquenique). Attention le bois est privé, ne quittez pas le sentier balisé.

5. Arrivé sur la RD 80, tournez à gauche, jusqu'à l'orée du bois de la Briquetterie. Prudence en longeant la RD 80.

6. Prenez à droite un sentier – le sentier du Loup – en lisière de bois. Cette « piedsente », en s'orientant vers l'Ouest, quitte le bois pour traverser champs et bocage.

7. Avant d'obliquer ici à droite et de descendre le vallon du Mazy, arrêtez-vous pour contempler le paysage et le village de Bérelles. Descendez ensuite dans le fond du val par un sentier enherbé, franchissez le ruisseau puis montez rejoindre la RD 80. Sur la route, notez, sur votre droite, un oratoire dédié à Notre Dame de Lourdes.

8. Par la RD 80, rejoignez à gauche l'église.

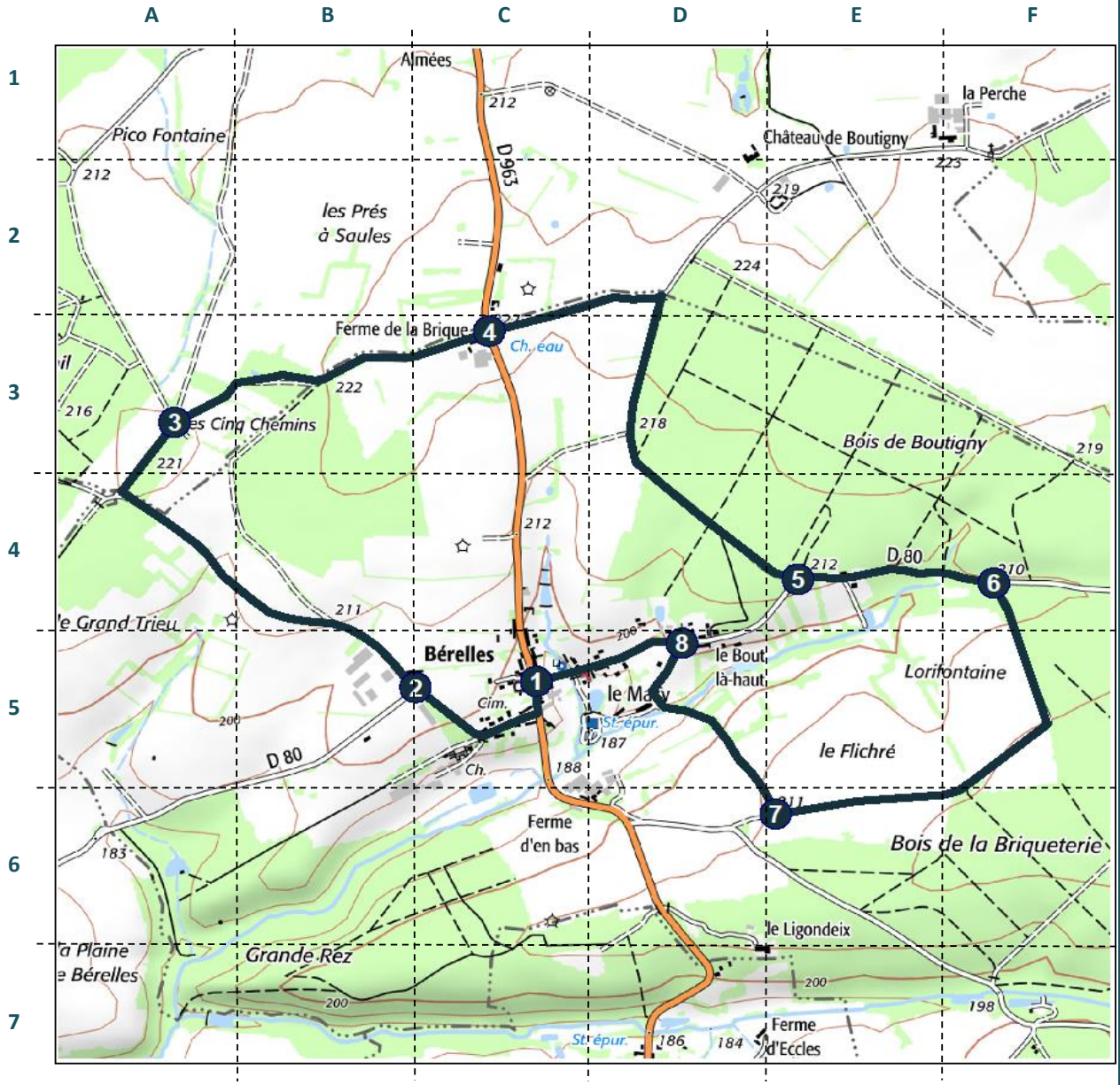

Extrait Carte IGN-IGN 2020 -reproduction interdite-Autorisation 60.20013

Nord évasion
le Département est là

Circuit du Bout-là-haut

(6 Km 900 - 2 h 20)

Départ : parking, 1 Rue de Cousolre BERELLES

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.

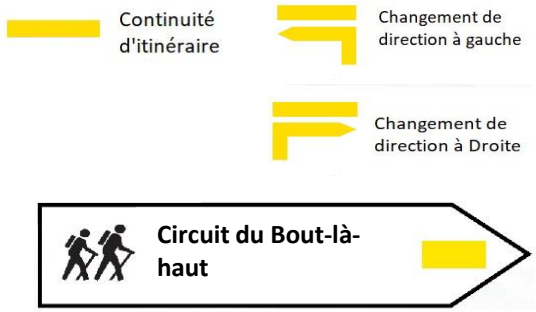

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : https://sentinelles.sportsdenature.fr/

Avis du Randonneur :

Cette promenade familiale traverse bocage et forêts de la Fagne de Solre et offre une jolie vue sur le village de Bérelles. Attention les chemins nécessitent en temps de pluie le port de chaussures étanches. Prudence en traversant la RD 963 ou en longeant la RD 80. En période de chasse, des tirs à balle dans le bois de Boutigny invitent à la prudence et à ne pas quitter le sentier balisé (calendrier en mairie).
Balisage jaune.

Nord
le Département est là

SURICATE